



Agence Immatriculation Nationale

Vos démarches d'immatriculation de véhicule en ligne

Le Mandat d'immatriculation fait parti des documents nécessaires à l'immatriculation d'un véhicule.

Le document doit être original, rempli et signé par le nouveau titulaire du véhicule, il comprend les informations générales du véhicule et du titulaire ainsi que celles de la société mandaté.

Grâce au Mandat d'immatriculation, le titulaire du véhicule autorise le professionnel mandaté à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'immatriculation du véhicule.

MANDAT CERFA N°13757*02



MANDAT

cerfa
N° 13757*02

A UN PROFESSIONNEL DE L'AUTOMOBILE POUR EFFECTUER
LES FORMALITÉS D'IMMATRICULATION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Je soussigné(e), _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIREN, le cas échéant

domicilié(e) à : _____
N° de la voie Extension (pl., n., avenue de voie (avenue, etc.)) Nom de la voie
Code postal Nom de la commune Pays

donne mandat à : A.A.I. Versailles / Agence Automobile d'Immatriculation _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIREN, le cas échéant

pour effectuer en mes lieu et place et pour mon compte les formalités administratives liées à l'opération d'immatriculation
suivante : Certificat d'immatriculation

Véhicule concerné :

➤ Marque : _____

➤ Numéro série (E) : _____

➤ Numéro d'immatriculation (le cas échéant) : _____

Fait à _____, le _____ jour _____ mois _____ année

Signature
Pour les sociétés, nom et qualité
du signataire et cachet

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès d'une préfecture de son choix.

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale

NOTICE EXPLICATIVE Comment remplir ce document ?

Ce document ne doit comporter ni nature, ni surcharge, sous peine d'être irrecevable, tout document raturé ou surchargé sera refusé.

Nom(s) et prénom(s) du mandant, pour les femmes mariées, mettre le nom de jeune fille et le nom d'usage.

Si le déclarant est une société, mettre la raison sociale et remplir le N° Siren.

Domicile, mettre l'adresse du titulaire correspondant à l'adresse du justificatif de domicile fourni.

Renseignements sur le véhicule, la marque en D1 et le numéro de série en E de votre certificat d'immatriculation (carte grise).

Signature(s), le ou les mandants doivent signer. Si le demandeur est une société, la demande de certificat doit être tamponné et signé par le gérant.

À cocher pour vous opposer à la revente de vos informations personnelles par l'État.

DÉFINITION

Le mandat est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom.

Le mandataire ne peut rien faire au-delà de ce qui est porté dans son mandat.

Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire.

Le mandat conçu en termes généraux n'embrasse que les actes d'administration.

Le mandat, notamment lorsqu'il est spécial, prend fin lorsque l'objet pour lequel il avait été confié a été réalisé.

À NOTER

Un mandat ne peut pas être effectué au nom d'un mineur.

Besoin d'informations ou d'aide pour votre dossier :

Appelez un agent du service carte grise au
0892 490 144 0,34€ TTC/Min.

Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

www.agence-immatriculation.fr